

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AOI 2015 D 3382)

La STEG se propose de lancer un Appel d'Offres International N° 2015 D 3382 pour l'acquisition de :

APPAREILS DE RECHERCHE ET DE LOCALISATION DE FUITES DE GAZ.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de l'appel d'offres. Elles doivent être obligatoirement envoyées sous triples enveloppes cachetées par voie postale et recommandée ou par rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre Central (contre décharge) au plus tard le **Mercredi 04 Mars 2015 à 09H00** à l'attention de :

**Monsieur le Président de la Commission de contrôle des Marchés
STEG - 38, Rue Kémal Ataturk BP 190 - Tunis 1080**

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 2015 D 3382 :

« ACQUISITION D'APPAREILS DE RECHERCHE ET DE LOCALISATION DE FUITES DE GAZ »

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

Pour les soumissionnaires étrangers :

- Un certificat de non-faillite, de non-redressement judiciaire, ou autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du soumissionnaire (originale ou certifié conforme).

Pour les soumissionnaires locaux :

- Un certificat d'origine attestant l'origine tunisienne du matériel (pour pouvoir prétendre à la Préférence Nationale).
- Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent.
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.

Pour les soumissionnaires locaux et étrangers :

- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essayés).
- D'une déclaration sur l'honneur comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation (originale).
- Un extrait du registre du commerce pour les soumissionnaires résidents ou tous autres documents équivalents prévus par le droit du pays d'origines pour les soumissionnaires non résident en Tunisie.
- D'une garantie bancaire de soumission pour chaque lot ayant un montant forfaitaire de :

Lot	Désignation	Montant forfaitaire de la garantie bancaire de soumission en DT
1	Appareil de recherche et de détection de fuites et de mesure de la concentration du gaz	2 600
2	Détecteur de gaz portable explosimètre (LIE CH4) toximètre (CO)	900

NB : Les pièces annexes doivent être constituées à défaut d'original de copies certifiées conformes.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce, auprès de la **Direction Logistique de la Distribution** à l'adresse suivante :

**STEG DDI – DLD / DP- APPRO. Bat. (G) 3ème étage,
STEG. 38 Rue Kamal Atatürk - Tunis
Tél : (216) 71 341 311 - Poste 4851 - Fax : (216) 71 349 981**

Le délai de validité des offres doit être de **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les intéressés peuvent retirer le dossier de l'appel d'offres sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de **soixante dix dinars (70DT)** en espèces ou par virement bancaire au compte courant bancaire STEG sur la STB : **CCB - STEG : 10 40 41 00-009280378859**

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro dans votre virement.

NB : Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retirée d'une façon régulière le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique et elle aura lieu au siège social de la STEG au Bâtiment G 3^{ème} étage ; le **Mercredi 04 Mars 2015 à partir de 09H30.**

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.